

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

3s. 9d., payable invariablement
d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins
de six mois.

Si la guerre est la dernière raison des
peuples, l'agriculture doit en être la pre-
mière.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2me " etc., 2 cts. "
Pour annonces à long terme,
conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous vou-
lons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

Moyen de faire de bonne culture sans argent.

Qu'est-ce qui empêche la presque totalité des cultivateurs de se livrer aux améliorations de la terre ? C'est la double erreur qu'ils nourrissent ; que pour faire de l'agriculture améliorée, il faut de la science et de la richesse. S'ils étaient persuadés que l'art de bien cultiver est à la portée de toutes les intelligences, et de toutes les fortunes ; que c'est le sol qui doit produire la richesse et non la richesse qui fait la bonne culture, ils se livreraient aux améliorations avec courage et succès.

Eh bien ! voici ce que nous avons à dire aujourd'hui à tous les cultivateurs : Vous vous plaignez que vos terres ne produisent presque plus, qu'elles s'épuisent de jour en jour, et que la culture ne peut plus enrichir ceux qui s'y livrent. Votre plus ardent désir serait de trouver un moyen simple de vaincre cette stérilité de vos champs, et de rendre à la terre sa première abondance. Nous vous prenons sur parole, nous allons vous suggérer ce moyen, sans exiger plus de science que vous en avez, ni plus d'argent que vous n'en possédez.

Nous allons donner aux grands propriétaires comme aux petits cultivateurs des règles sûres, faciles, non dispendieuses. Nous espérons vous enlever tout prétexte, et vous ôter le droit de dire : " Un tel peut bien améliorer ses terres, il est riche ; si j'avais de l'argent comme lui, j'en ferais bien autant. " De plus, nous voulons vous convaincre que si vous n'améliorez pas votre condition, c'est parce que vous vous complaisez dans votre état précaire.

En médecine, il est des faits si clairement prouvés par l'expérience que personne ne les conteste. Par exemple : Les fièvres intermittentes sont guéries par le quinquina ; l'opium fait dormir ; et sans pouvoir se rendre compte du mode d'agir de ces deux remèdes, vous êtes tellement convaincu de leur efficacité,

que quand vous vous sentirez attaqués des fièvres intermittentes, vous prendrez du quinquina et quand vous ne pourrez dormir, vous prendrez une dose d'opium.

Il en est ainsi en agriculture, il est une multitude de faits que vous ne pouvez expliquer, mais dont vous ne pouvez nier l'existence. Par exemple : une pièce de terre vient de vous donner une superbe récolte de pois ; si vous lui en demandez une autre l'année suivante, elle sera faible, et si vous voulez la forcer à en produire une troisième, elle sera misérable.

Un champ nous donne une récolte de blé tout-à-fait remarquable ; l'année suivante si vous lui confiez la même semence, la récolte sera moindre et la troisième année vous ne recueillerez presque rien. Au contraire, le seigle vient mieux après le seigle ; et une seconde récolte d'avoine, sur le même terrain, est ordinairement préférable à la première. Vous ne pouvez expliquer ces faits, cependant vous êtes forcés de les admettre.

Un autre exemple ; une partie de votre champ et de celui de votre voisin, est une terre basse. Vous égouttez cette terre au moyen de fossés profonds, votre voisin n'en fait rien ; vous ensemencez tous deux ce terrain. Votre récolte est admirable, la sienne fait pitié. Si on vous demandait la raison scientifique de cette différence, vous ne pourriez pas la donner, cependant vous n'en êtes pas moins convaincu que les céréales ne peuvent réussir dans un terrain imbibé d'eau.

De ces faits passons à d'autres qui ne sont pas moins convain-
cants.

Quand on se donne la peine d'examiner l'agriculture de notre pays, de comparer les champs les uns aux autres ; de plus, quand on consulte les statistiques, les rapports qui nous font connaître en détail les produits de l'agriculture de diverses nations, et même de différentes contrées d'un même pays, voici ce que nous sommes forcés d'admettre : *Que partout et toujours les produits et les bénéfices de l'agriculture sont proportionnés à la quantité d'engrais.* Nier ce fait c'est fermer les yeux à

la lumière, c'est donner un démenti à l'expérience de tous les siècles, et de tous les pays, en un mot c'est de la folie.

Mais voici une autre vérité non moins fortement appuyée : *Qui a du foin, a du pain.* La raison de ce proverbe est bien simple ; qu'on nous suive attentivement et on l'admettra. Les diverses plantes qui poussent dans nos champs puisent les aliments qui les nourrissent et les font croître, en partie dans l'air, en partie dans la terre ; quelques-unes, notamment les plantes fourragères, vivent principalement aux dépens de l'air et ne demandent presque rien au sol ; d'autres, au contraire, comme le blé, l'orge, le lin, le chanvre, le blé d'Inde, etc., tirent presque toute leur nourriture de la terre.

Mais si l'air est épuisable, la terre, au contraire, s'épuise plus ou moins promptement, parce que ce n'est pas absolument sa substance constitutive qu'elle cède aux plantes, mais des substances qu'elle contient en réserve, en plus ou moins grande proportion, et qu'elle a reçues elle-même des matières végétales ou animales enfouies et décomposées dans son sein.

Il y a donc des plantes qui épuisent la terre en lui enlevant les substances alimentaires qu'elle contient, tandis qu'il y en a d'autres qui, vivant surtout aux dépens de l'air et laissant leurs racines dans le sol, le fertilisent et méritent à bon droit le titre de plantes fertilisantes.

Il suit de ce qui précède que le terrain sur lequel on ne cultiverait que des fourrages, irait sans cesse s'enrichissant de substances propres à alimenter ensuite des plantes épuisantes ; qu'au contraire, le terrain duquel on exigerait plusieurs récoltes de plantes épuisantes, sans rien lui donner en retour, s'amaigrirait rapidement et finirait par devenir absolument incapable de produire.

La bonne agriculture consiste donc essentiellement à restituer à la terre, aux moyens de plantes qui vivent aux dépens de l'air, ce que les plantes épuisantes lui ont enlevé, elle consiste à la reposer d'une récolte de blé par une récolte de fourrages, à lui donner du foin pour le pain que nous en avons reçu. Ainsi, avec beaucoup de foin ou de fourrage, beaucoup de blé, avec peu de fourrage peu de blé.

Ainsi, encore, de deux champs exclusivement consacrés, l'un aux fourrages, l'autre aux céréales, l'un à nourrir des animaux, l'autre à nourrir l'homme, le premier devient de plus en plus fécond, le second de plus en plus stérile. On ne réussit à maintenir la fertilité de ce dernier qu'en lui accordant une partie du principe fécondant que l'autre produit en surabondance.

Ce qu'on vient de dire de deux pièces de terre, on peut le dire de deux nations. S'il s'en trouvait deux sur la terre dont l'une fut assez aveugle pour consacrer la plus grande partie de son territoire aux céréales, l'autre assez habile, pour consacrer la plus grande partie du sien aux fourrages, le sort qui leur serait réservé à l'une et à l'autre n'est pas douteux. La première de ces terres, poussée dans le chemin de la ruine, verrait ses récoltes diminuer chaque année ; cette terre, quoiqu'arrosée de sueurs, en viendrait à ne plus pouvoir produire que quelques herbes misérables et sans valeur. Pendant ce temps au contraire, le pays consacré aux fourrages, ne demandant presque d'autre travail

que celui qui consiste à récolter, verrait chaque année ses produits croître et son terrain gagner sans cesse en fertilité et en valeur. Nous appuierons plus tard ces avancés sur des faits.

Tous ces faits sont d'une vérité si bien constatée, si palpable qu'on devrait supposer, qu'il n'est personne qui ne les connaisse et qui n'agisse en conséquence, ce serait pourtant une grande erreur. Partout où ces principes seraient appliqués, l'agriculture serait excellente. Est-elle partout également bonne ? N'y a-t-il pas au contraire, pour une terre bien cultivée, vingt qui le sont d'une manière regrettable ?

Les canadiens généralement labourent beaucoup trop en superficie. Ils tiennent obstinément à cultiver tous les ans une grande étendue de terrain sans l'engraisser. Cette méthode est pernicieuse sous tous les rapports. Dans une paroisse assez rapprochée de nous, celle de St. Pierre de la Rivière du Sud, un grand nombre de cultivateurs, font exception à la règle presque générale et laissent une grande partie de leurs terres en fourrages. Quelle en est la conséquence ? Ces cultivateurs font tous les ans des bénéfices considérables. Car, là, on élève beaucoup d'animaux, on a du fumier en abondance, et on engraisse les champs destinés à la culture des céréales. Ils démontrent par là cette vérité : qu'un arpent de terre bien engraisée rapporte toujours plus que deux qui ne le sont pas.

Concluons en disant que le cultivateur qui fait beaucoup de fourrages, engraisse son champ de deux manières ; il engraisse celui qui est en fourrage au moyen des plantes fertilisantes et les rend ainsi propres à recevoir une semence de céréales : en second lieu, il engraisse la partie consacrée à la culture des plantes épuisantes avec le fumier que lui donne le nombreux bétail qui nourrit son fourrage abondant, et en agissant ainsi, il fait repartir la vérité de ces paroles : beaucoup de foin, beaucoup de pain. ”

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Au commencement de la quatrième année depuis que la *Gazette des Campagnes* a vu le jour, il peut être nécessaire de rappeler en deux mots son but et son esprit. Les Canadiens-français, tel que le pensent et l'ont dit souvent les meilleurs esprits parmi nous, n'ont besoin que de deux choses, mais choses essentielles, pour vivre heureux, ici bas, dans l'ordre social, politique, domestique et individuel. Ces deux choses, ce sont les principes de leur religion, fidèlement mis en pratique dans tous ces divers ordres, et la fécondité de l'immense contrée qu'il a plu à la divine Providence de leur assigner sur la terre. Foi et agriculture, voilà.

Un journal populaire, dont l'esprit serait de diriger l'opinion, avant tout, vers ces deux grandes causes de salut matériel et moral dans l'ordre extérieur des intérêts publics, ne saurait être un journal mal inspiré ; surtout au sein d'une population dont on se plaint encore, heureusement, à vanter le bon sens naturel et l'esprit éminemment religieux.

Apprécier donc au point de vue catholique et chrétien les événements qui peuvent surgir au milieu de

nous, ainsi que ceux du dehors, liés si facilement aujourd'hui les uns et aux autres par l'esprit général du temps, et par l'inconcevable rapidité avec laquelle cet esprit, bon et mauvais, se porte partout, tel a été une des pensées fondamentales de l'existence de la *Gazette des Campagnes*. Ainsi elle a vécu jusqu'à ce jour; et rien, il semble, ne devrait s'opposer sensément et légitimement à sa marche. L'autre pensée qui a présidé à la fondation de la *Gazette*, et qui est la principale dans l'ordre matériel, occupe, comme telle, la partie majeure de ce journal. Cette pensée, c'est l'agriculture. Le tout est terminé sous le titre de *littérature*, par un exemple moral, pris, autant que possible, dans la vie encore si pure et si heureuse des populations agricoles. Voilà le but et l'esprit de la *Gazette des Campagnes*. But et esprit approuvés, dès son apparition par des témoignages publics et privés que, pour notre part, nous ne serions pas en peine de signaler ici; s'il en était besoin. Que quelques-uns, peut-être, aient oublié ce but et cet esprit, ce n'est certes pas une raison de les décliner, ni de cesser d'en poursuivre le cours utile et honorable. Et cela, avec toute cette légitime indépendance due au bien, et qu'il doit savoir prendre alors même qu'on ne voudrait pas la lui accorder. Il a été dit divinement: *l'homme ne vit pas que de pain*; la société et les Etats politiques non plus. Voilà un des *motto* de la *Gazette*.

Ceci dit, entrons dans le détail des événements de la dernière *Quinzaine*.

Quant à notre pays, le fait le plus marquant reste toujours le *projet* de confédération, que l'on commence déjà à appeler la *Constitution*. C'est aller un peu vite en besogne, peut-être, si l'on a égard toujours, comme cela doit être, et comme cela a été promis, aux phases diverses que le *projet* doit encore subir au point de vue constitutionnel. On ne voudrait pas sans doute que ceux qui, d'après notre constitution actuelle, se disent avec raison responsables au peuple, comme étant ses ministres, prissent sur eux de lui faire une nouvelle constitution sans son avis. Une telle tâche ne saurait être assumée ni par eux-mêmes, ni par nos mandataires actuels, qui n'ont pas été appelés, certes, pour faire une constitution nouvelle, comme tout le monde sait. Voici du reste en quoi consiste ce projet: Il y aura une confédération, c'est-à-dire une union fédérale de toutes les provinces anglaises de l'Amérique du Nord, chacune ayant son gouvernement particulier composé d'un lieutenant gouverneur, d'un conseil exécutif, et d'une chambre d'assemblée. Outre ce gouvernement particulier à chaque province pour l'administration des affaires locales, il y aura un gouvernement et un parlement général ayant le contrôle des choses communes à tout le pays. Le Conseil Législatif du Congrès ou gouvernement général se compose de 72 membres, 24 pour le Bas-Canada, 24 pour le Haut-Canada et 24 pour les provinces maritimes. La Chambre des communes fédérales aura 194 membres en tout, savoir: 65 pour le Bas-Canada, 82 pour le Haut-Canada, 19 pour la Nouvelle-Ecosse, 15 pour le Nouveau-Brunswick, 8 pour Terre-Neuve et 5 pour

l'Isle du Prince Édouard. Le Bas-Canada n'aura jamais plus ni jamais moins de 65 représentants, et les autres provinces recevront, après le recensement, la proportion de représentation à laquelle elles auront droit, en prenant pour base de calcul le chiffre de la représentation du Bas-Canada. Tels sont les traits généraux du projet en question. Comme il n'a pas encore été publié officiellement, il serait prématuré d'entrer dans plus de détails. Avant de devenir loi, c'est-à-dire *constitution* du pays, il sera soumis à la législation de chaque province pour devenir l'objet d'une discussion longue et approfondie. Le parlement impérial aura aussi son mot à dire dans l'affaire, et ce ne sera qu'après avoir été approuvé par un acte solennel que le susdit projet de confédération deviendra la loi du pays.

Nous eussions voulu depuis quelques temps tenir les lecteurs de la *Gazette* au fait des publications canadiennes les plus utiles au peuple et au bonnes lettres. Dans le journalisme, l'*Echo du Cabinet de lecture*, la *Revue Canadienne* et le *True Witness*, ont cessé de nous parvenir; nous ne savons pour quelles raisons. En tout temps, et au temps actuel encore plus peut-être, ces feuilles sagement rédigées en dehors de l'esprit de contention et de prévention intéressées et personnelles, auraient droit d'être généralement connues et appréciées. Il peut se faire peut-être que la *Gazette des Campagnes*, avec laquelle, toute humble qu'elle soit, ces feuilles importantes ont bien voulu échanger, ne leur soit pas non plus parvenue. Alors, qu'elles veuillent bien signifier à qui de droit ce défaut, il y sera fait droit avec tout l'empressement possible vû l'intérêt que nous mettons à échanger avec ces importantes publications.

D'un autre côté, plusieurs brochures nouvelles, d'un intérêt varié et utile, ont paru depuis quelque temps. Ne les ayant point reçues directement, il nous est impossible de les faire connaître comme elles le mériteraient pour la plupart.

Le thé et le tabac canadiens prennent un tel crédit dans l'opinion que, dès l'année prochaine, ils réaliseront, nous ôserons dire, des succès définitifs. Il n'est que juste alors de commencer à leur associer un compagnon, déjà un peu connu et apprécié, mais qui mérite, lui aussi, un plein encouragement; c'est le *café canadien*. Cultivé avec soin et intelligence, préparé de même avant d'en faire usage, il obtiendra bientôt le même crédit, et produira des avantages aussi précieux dans son genre que le tabac et le thé canadiens. C'est aux hommes dévoués au bien public à prendre en mains cette nouvelle industrie canadienne, et à ne pas lâcher prise qu'elle n'ait pris racine et vaincu, elle aussi, le préjugé. Un autre avantage qui résulterait dans l'exploitation par nous-mêmes de ces produits de notre sol, serait de faire éviter à la santé publique cette falsification délétère autant que mal-honnête qui s'exerce aujourd'hui partout, mais surtout, en Angleterre et chez nos voisins, dans tous les produits analogues et autres de tout genre. Un journal canadien publiait l'autre jour, une liste de ces falsifications. Vraiment,

il y a là de quoi à juger à quel siècle de turpitude audacieuse nous appartenons. Encore si cette triste vérité n'atteignait que les choses de l'ordre matériel !

Parmi les diverses situations ouvertes à l'activité, à l'intelligence et à la bonne conduite des Canadiens-français, il y a celle des emplois publics. L'École militaire, qui continue sa marche heureuse, ouvrira à la jeunesse canadienne bien élevée une de ces situations honorables et utiles, si toutefois, comme il est juste de l'espérer, la justice et l'impartialité président à l'appel qu'on ferait de cette jeunesse pour former des corps réguliers et permanents propres à la défense du pays. De même, toute cette autre armée d'officiers civils municipaux, parlementaires, gouvernementaux, dont tant d'intéressés raffolent, et souvent sans trop de raisons légitimes, comme on s'en plaint encore aujourd'hui et depuis longtemps dans la presse canadienne, ouvrirait aussi une ample et louable carrière à la jeunesse instruite du pays, si, comme on le signale en ce moment, une juste proportion est laissée aux vœux légitimes des aspirants canadiens-français. Ou encore, si cette même et juste proportion est laissée entre les partis qui divisent si malheureusement, et à tous égards, le peuple canadien. Ces deux grandes voies ouvertes à l'intelligence et à l'activité des Canadiens-français, avec celles que leur procurent déjà le commerce, l'agriculture et l'industrie, dans un temps où les bienfaits et les facilités de l'éducation leur sont départis bien plus qu'autrefois, rendraient leur sort plus aisé, plus satisfait, plus en harmonie avec la prospérité et la paix publiques.

On parle de nouveau du chemin de Québec au lac St. Jean. Mais là encore, paraît-il, le venin corrosif de l'esprit de parti politique y exerce sa malheureuse action, comme presque en tout autre intérêt public.

Une nouvelle mine d'or vient d'être découverte à Portneuf, en haut de Québec. Il serait temps, puisque le Canada abonde en mines de toute espèce, que nos aventureux mineurs de l'Australie, de la Californie et de la Colombie, revinssent au pays pour y faire réussir, à moindres frais, leur expérience et leur industrie.

Les expositions agricoles ont continué, en certains lieux, à offrir un intérêt marqué. Le rapport net et raisonné de M. Drapeau sur l'exposition du comté de l'Islet en est une preuve. Vraiment, si toutes ces institutions agricoles apportaient de semblables résultats, les plaintes élevées, quelquefois, et non sans raison contre elles, deviendraient injustes et nuisibles au bon effet général qu'elles seraient de nature à produire.

On dit que les affaires générales de la voie ferrée du Grand-Tronc s'améliorent. C'est une raison de plus pour cette vaste et utile entreprise de contenter le public canadien autant qu'il lui sera possible. On sait, et tout récemment encore, que des plaintes ont été formulées plus d'une fois contre certaines erreurs ou négligences, faciles pourtant, paraissait-il, à éviter.

De nouvelles lettres venues des canadiens résidents aux Etats-Unis, signalent de nouveau les étranges procédés employés par les gens du Nord pour recruter, à nos dépens, leurs armées délabrées. On vient sur

nos frontières, on entre, en maraudeurs, jusque dans l'intérieur de nos townships limitrophes, on enivre ou l'on garotte les gens ; et voilà qu'ils se reveillent soldats de l'Union. De pareils faits devraient guérir une fois pour toutes, non seulement les gens ainsi traités, mais aussi tous ceux qui sont pris, malgré tant d'avaries, de l'aveugle passion de passer aux Etats.

Les nouvelles de ce dernier pays, quant à la guerre, indiquent toujours, de part et d'autre, le même acharnement et les mêmes vicissitudes. D'un autre côté, la même incertitude dans les faits règne toujours. Les villes prises ou incendiées aujourd'hui, sont demain, délivrées ou intactes de toute atteinte des flammes. Des combats annoncés comme vils, acharnés et glorieux, deviennent, deux jours après, de simples engagements, ou de vrais coups-manqués. Nous plaignons les historiens futurs de tous ces exploits. Mais, aujourd'hui, ce qui domine tous les combats, toutes les défaites et toutes les gloires plus ou moins avariées, c'est l'élection présidentielle. Nous apprenons à l'instant que Lincoln a été élu Président. Nous parlerons dans la prochaine Quinzaine des résultats de cette élection, ainsi que des suites graves et compliquées que la convention franco-italienne touchant la question romaine a suscitées par toute l'Europe.

CORRESPONDANCES.

Horticulture.

(Suite et fin.)

Le lendemain je prenais de nouveau les chars pour me rendre à Rochester, N. Y., la ville aux pépinières par excellence. Rien de plus empressé en y arrivant que de me transporter à *Mont Hope* pour y visiter les champs de M.M. Ellwanger et Barry que je connaissais depuis longtemps déjà de réputation. Mais si la pépinière de Boston fut au-dessous de mon attente, je dois dire que celle-ci la surpassa de beaucoup. Une rangée d'arbres mêlés, à conformation plus ou moins extraordinaire, bordant une grille de fer qui sert de clôture à la rue, des champs à perte de vue couverts de jeunes plants en lignes régulières, des pelouses tondues avec le plus grand soin, des massifs de fleurs exotiques au feuillage le plus varié et des plus brillants, annoncent à l'étranger visitant ces lieux, la plus grande pépinière du monde, puisqu'elle ne comprend pas moins de 600 acres en étendue. Ayant franchi la grille, je me dirigeai vers l'office, petite construction en brique, à l'aspect le plus coquet. On m'y accueillit avec une exquise politesse, et en l'absence des propriétaires l'un des employés se mit de suite à ma disposition pour me faire voir en détail les différentes parties de cette immense culture. De tous côtés ce sont des plantes qui attirent mon attention. Ici des saules pleureurs retenus à l'état nain forment des parasols à forme parfaite, là ce sont des frênes, des ornus, des corniers, des tilleuls, etc., aussi pleureurs ou à branches pendantes ; plus loin c'est un magnifique pin d'Ecosse qui à partir du sol forme un cône régulier ; ailleurs un bouleau à feuilles laciniées de la façon la plus étrange ; partout des formes et des aspects nouveaux pour moi, où l'art et la nature se disputent la préséance dans l'intérêt du visiteur. Une allée de gazons traversant le premier champ étale à chacun de ses côtés des lits de plantes vivaces herbacées ou bulbeuses à fleurs de toutes les nuances

imaginables. Ce sont des phlox, des verveines, des dauphinelles, des acouits, des glaieuls, des tubéreuses, des patenilles, etc. Plusieurs ont déjà vu passer le temps de leur floraison et ont laissé à d'autres le soin d'attirer les regards à leur tour, tandis que nous en voyons qui s'annoncent, par leurs boutons à peine formés, prêtes à remplacer ces dernières plus tard.

Des allées à perte de vue séparent des champs immenses plantés ici en poiriers, pommiers, pruniers, etc.; là, en pins, sapins, épinettes, cèdres, etc.; les allées, ou chemins de communication, assez larges pour y admettre des voitures, sont bordées des deux côtés d'arbres chargés de fruits: poiriers, pruniers, etc., servant de spécimens et de mères d'où l'on tire les greffes pour la propagation. On me fait remarquer des arbres portant jusqu'à 8 et 9 espèces de fruits sur le même pied. On me montre de superbes washingtonias qui n'ont encore rien de gigantesque comme leur aïeux de la Californie, mais qui par leur vigueur et leur état de santé promettent de devenir puissants.

Les constructions en verre pour la propagation et la conservation des plantes des climats plus méridionaux et qui ne couvrent pas moins de 15,500 pieds carrés, ne me retiennent que fort peu de temps, parce qu'on les a en grande partie débarassées de leurs pots pour en former des massifs au dehors. J'admire surtout un petit rocher artificiel tout couvert de cocotées, aux formes plus ou moins bizarres, et dont plusieurs sont en fleurs dans le temps même, des halisies, des calocasiums à feuilles colorées, souvent aussi brillantes que des fleurs même, des conellias, des azalées, des fuchsias, etc., etc.

L'étendue de cette pépinière, comme je l'ai dit plus haut, comprend environ 600 acres; le département des fruits en occupe à peu près 350, répartis comme suit: poiriers hautes-tiges, 69 acres, poiriers nains 51, pommiers hautes-tiges 72, pommiers nains 31, cerisiers 26, pruniers 20, les 82 autres acres étant distribués en semis, boutures, marcottes et en menus fruits. Parmi ces derniers on peut remarquer un champ de gadeliers de 6 acres ne contenant pas moins de 200,000 plants; 4 acres en groseilliers, 70,000 plants; 3 acres en ronces, 100,000 plants; 3 acres en vignes, 100,000 plants, etc.

Le département des plantes ornementales occupe environ 90 acres, répartis comme suit: 24 acres en arbres toujours verts, pins, cèdres, genièvres, etc., 50 acres en arbres et arbrisseaux à feuilles caduques, 8 acres en rosiers, 3 acres en dahlias, plantes bulbeuses ou herbacées, etc. Les items les plus remarquables dans ce département sont les suivants: arbres toujours verts, environ un demi million de pieds; arbres pleureurs couvrant à eux seuls 2 acres; magnalias un acre; washingtonias pas moins de 5,000 pieds, rosiers plus de 100,000 boutures, etc., etc.

Le nombre des employés dans cet établissement varie de 125 à 300 pour les saisons de vente. Pas moins de trois hommes sont uniquement occupés à la tenue des livres et à la correspondance, en outre de ce que les propriétaires font souvent eux-mêmes. On n'opère pas moins, par année, de 700,000 greffes dans le département des fruits et de 100,000 dans celui des fleurs.

Cette pépinière a été commencée en 1838, par ses propriétaires actuels, MM. Ellwanger et Barry; le premier allemand et le second irlandais. Ce dernier est non seulement un habile horticulteur, mais encore un savant et un écrivain distingué. Son ouvrage sur la culture des fruits intitulé *The fruit Garden* est encore ce que j'ai rencontré de plus parfait sur cette matière. Les ventes annuelles de cet établissement s'élèvent d'ordinaire jusqu'à \$100,000, laissant un profit net d'environ \$40,000. Mais il est temps de terminer cette correspondance déjà bien trop longue; je me propose de vous communiquer une autre fois mes remarques sur l'étude de notre végétation pendant cette dernière saison.

Portneuf, 26 septembre 1864.

L'ABBÉ PROVANCHER.

Société d'agriculture No. 2 du Comté de Lotbinière.

A une assemblée des Directeurs de la Société d'agriculture No. 2. du Comté de Lotbinière, tenue immédiatement après l'Exposition, mercredi, le 12 octobre courant, en la demeure de Frs. Legendre, écr.

Présents: — Joseph Bédard, écr., vice-président; Ovide Frenette, écr., J. P., L. C. Desrochers, écr., J. P., Louis Bouchard, écr., J. P.

Il a été unanimement résolu, sur motion d'Ovide Frenette, écr., secondé par le Major Thurber,

Qu'il soit reconnu, que si notre Société d'agriculture prospère aujourd'hui et montre de si brillants résultats, cela est entièrement dû aux soins, aux conseils et aux efforts généreux de notre Président H. G. Joly, écr., M. P. P.;

Que les Directeurs de cette Société profitent de cette circonstance pour lui témoigner publiquement leurs plus sincères remerciements, et que copie de la présente résolution lui soit immédiatement expédiée en France, où il voyage maintenant.

Résolu, sur motion de L. Lefebvre, écr., secondé par Ls. Bouchard, écr.,

Que des remerciements soient votés à M. le Vice-Président et aux Messieurs qui ont bien voulu nous honorer de leur présence, et en particulier à M. l'abbé L. Provancher, de Portneuf, et à M. l'abbé N. A. Leclerc, de Ste. Anne de la Pocaatière, pour leurs bienveillants conseils.

Résolu, sur motion du Major James Thurber, secondé par Ls. Lefebvre, écr.

Que MM. les Editeurs de la *Gazette des Campagnes* et des journaux français de Québec soient priés d'insérer, dans leurs colonnes, les délibérations de l'assemblée d'aujourd'hui.

(Signé) JOSEPH BEDARD, Vice-Président.

19 Octobre 1864. M. CÔTURE, Secrétaire-Trésorier.

La "Revue Agricole" et le thé canadien.

Comme nos lecteurs le savent déjà, M. le Notaire Gauvreau, de l'Isle Verte (et non de l'Islet), a communiqué à la *Gazette des Campagnes* deux correspondances sur le thé canadien. Dans sa dernière, après avoir donné la manière de le préparer, il demande aux chimistes de vouloir bien analyser cette plante. Rien que de juste et de raisonnable dans tout ceci. La *Revue Agricole* prend occasion de cette dernière correspondance pour donner le coup de mort au thé canadien:

"Les partisans du thé canadien, dit-elle, comme substitut au thé de Chine croient pouvoir faire une substitution de l'une par l'autre. Malheureusement leurs propriétés respectives s'y opposent. Au reste, on commence à s'en douter, et voici ce qu'écrivit M. Gauvreau de l'Islet, qui fut le premier, nous croyons, à appeler l'attention sur cette infusion....

"Pour notre part, nous n'hésitons pas à informer M. Gauvreau que l'analyse qu'il demande aura bien sûr le résultat obtenu déjà avec une foule d'autres plantes également appelées "thé"....

"Le principe actif du thé n'est pas dans le goût plus ou moins agréable de l'infusion, mais dans la théine dont la propriété bien connue fait toute la valeur de cet article de consommation....

"Ainsi concluons-nous en faveur du thé canadien, comme bois agréable et économique, mais nous sommes obligé de lui

refuser les qualités bienfaisantes qui ne peuvent appartenir qu'au thé de Chine. . . ."

Ainsi, sans se donner la peine de faire l'analyse du thé canadien, la *Revue Agricole* décide donc formellement que cette plante ne peut être substituée au thé chinois, parce que, assurément, elle ne contient pas la théine. Singulière assertion qui nous semble sans valeur dans le cas actuel, hormis qu'il suffise d'affirmer pour avoir raison. La *Revue* ajoute que les partisans du thé canadien commencent à se douter qu'il ne contient pas la théine. Mais où trouve-t-elle dans les paroles de M. Gauvreau, qu'il commence à se douter que cette plante ne contient pas de théine. Au contraire, ce monsieur paraît convaincu qu'elle en contient, mais plus patient que certains écrivains, il voudrait que l'analyse viendrait asseoir sa conviction sur des preuves certaines. En attendant, il s'abstient de conclure et d'affirmer.

Mais voici une conclusion qui surpasse tout ce qu'on peut imaginer dans le genre :

" Dans nos voyages en Suisse, dit le rédacteur de la *Revue*, chaque petit village avait son " thé " particulier, cueilli sur le flanc de hautes montagnes. C'était une infusion fort agréable au goût et variant selon la localité, mais ne possédant pas les propriétés bienfaisantes du thé de Chine. "

Ainsi de ce que la Suisse ne possède pas le thé chinois, la *Revue* en conclut que le Canada ne le possède pas non plus. Admirable ! n'est-ce pas ?

Que la *Revue* engage quelques-uns de ses lecteurs à faire l'analyse demandée nous la remercierons au nom de nos concitoyens ; mais nous la prions de ne pas décider aussi légèrement une question si importante. D'ailleurs plusieurs amateurs du thé portent sur cette plante un jugement tout opposé au sien.

Un contraste frappant.

Il y a à peu près deux à trois semaines, un citoyen de Notre-Dame de Lévis, M. Montminy, faisait une action qui prouve la bonté de son cœur et qui mérite toute la publicité possible.

Ce respectable citoyen aperçoit dans la coupe du rocher qui se trouve à l'extrémité ouest de Notre-Dame, une pierre qui se détache et tombe sur les lisses. Dans l'impossibilité d'enlever ce bloc d'un poids considérable, et prévoyant le désastre qui pouvait en être la suite, il court chez un des gardiens de la ligne, s'empare d'un pavillon, et s'avance en l'agitant, au-devant des chars qui s'approchent en toute vitesse ; son signal est compris, on s'arrête, on libère la voie et on empêche ainsi probablement la perte de la vie d'un grand nombre de personnes.

Pendant que se passait ce fait si digne d'éloges, un ou plusieurs misérables de la paroisse de St. Alexandre ou des environs, méditaient un projet infernal et attendaient à la vie de plusieurs de leurs concitoyens. Ces êtres dénaturés, on ne sait pour quels motifs, mettaient des lisses en travers de la voie ferrée, espérant sans doute causer un accident dont il est difficile de calculer les conséquences désastreuses.

Nous l'avons déjà dit et nous le répétons, de semblables attentats ne peuvent que soulever l'indignation publique et tous les

citoyens des localités où ils se commettent doivent se donner la main pour découvrir et dénoncer les forcés qui s'en rendent coupables.

Aussi engageons-nous fortement les citoyens de St. Alexandre et de St. André à faire toutes les recherches pour arriver à la découverte des auteurs de ce forfait. Dans de semblables circonstances, ce serait un crime contre la société, une abominable participation que d'écouter une fausse pitié qui porterait à cacher d'aussi grands coupables.

On nous informe que la compagnie a récompensé généreusement M. Montminy.

En terminant ce petit article nous croyons opportun de signaler une amélioration dans le transport des effets par le Grand Tronc. Avant l'administration de M. Macbean, surintendant de notre district, on remarquait, dans les hangars de la station de la Pointe Lévis des quantités considérables d'effets destinés aux marchands et aux cultivateurs des paroisses du bas du fleuve ; ses effets ne s'expédiaient que bien tardivement, et quelquefois qu'après plusieurs semaines. Aujourd'hui ces retards n'ont plus lieu, et grâce à l'esprit d'ordre et à l'activité du surintendant, les effets sont aussitôt expédiés que reçus.

De plus, nous avons entendu des marchands vanter hautement l'activité et l'exactitude d'un des employés de la station, M. William Papineau, qui est chargé de rectifier les envois.

Notre intention, en reconnaissant les améliorations opérées sous l'administration actuelle, n'est pas du tout de jeter du blâme sur le prédécesseur de M. Macbean ; loin de nous cette pensée, car tous les Canadiens n'ont eu qu'à se féliciter de son passage au milieu de nous.

A nos Abonnés.

N'ayant pu donner dans le premier numéro de la quatrième année de publication de la *Gazette des Campagnes*, certains détails sur l'état financier de cette feuille, qui, comme il a été dit, à quelque droit de compter sur l'avenir, nous devons dans le présent numéro, faire remarquer à nos bienveillants souscripteurs, combien il est nécessaire et urgent, pour assurer définitivement cet avenir, que le prix des abonnements soit fidèlement payé.

D'abord, qu'on n'oublie pas que la *Gazette des Campagnes*, entre les mains de ceux qui l'ont conduite depuis le trois avril 1862 jusqu'à ce jour, a été, dans leur intention comme dans leurs actes, ce qu'on appelle *une bonne œuvre* et non *une spéculation*. Cependant, personne n'a dû comprendre que cette bonne œuvre, comme toute autre, dût se faire en dehors de tout moyen pécuniaire indispensable. C'est pourquoi, dès le début, l'Administration de la *Gazette* a dû fixer, pour taux d'abonnement, trois chelins dix-huit sols : ce qui est plutôt une aumône qu'un prix équivalent au travail et dépenses nécessités par l'œuvre. Or, malgré ce taux léger, qui n'a point d'égal, nous pensons, dans le journalisme canadien, l'oubli, nous voulons bien croire, chez un trop grand nombre de nos souscripteurs, n'a fait jusqu'ici que gêner bien notablement la marche de cette œuvre, qui, d'ailleurs,

par le nombre des abonnés, et par la bonne volonté tant des employés directs que des souscripteurs fidèles à leur engagement, ne tend qu'à prospérer.

Nous espérons, cette année, que les abonnés oublieux songeraient davantage à ne pas nous infliger de plus en plus dans des embarras, qui, à l'égard d'une œuvre publique, blessent et gênent tous ceux qu'elle concerne, savoir, créanciers, employés et souscripteurs fidèles. Ces derniers, aimant la prospérité de l'œuvre, ne sont pas, toutefois, seuls obligés à la soutenir par leur fidélité à payer l'abonnement. Un tel oubli, du reste, s'il devait tant soit peu se perpétuer, ne tendrait à rien moins qu'à ruiner l'œuvre tout à fait. D'un autre côté, il répugnerait aux Administrateurs de la *Gazette* d'employer contre un simple oubli, ces moyens nécessaires, mais si désagréables que la stricte justice, comme les besoins de l'œuvre, exigeraient également. Il leur répugnerait même d'envoyer, cette année, à domicile un émissaire chargé de recouvrer la petite dette de chaque retardataire. Il semble qu'il est bien plus simple, bien moins coûteux et beaucoup plus dans l'ordre de la justice de payer à terme fixe et fidèlement. Or ce terme, la chose est si minime, doit être acquittée d'avance, ou du moins dans le cours de chaque année; comme l'a toujours dit la *Gazette*, qui connaît ses besoins et qui aurait tant à cœur de faire plus, même que de remplir ses propres obligations.

Ceci expliqué, espérons que l'oubli s'en tiendra à cet avis, et que chacun voudra bien payer ses arrérages avec justice et plaisir.

RECETTE.

Moyen infallible de guérir le Cancer.

On lit dans le *Monde*:

Un mal terrible, contre lequel les efforts de la science sont le plus souvent impuissants, le cancer, puisqu'il faut l'appeler par son nom, peut être cependant arrêté dans sa marche et guéri radicalement par un procédé aussi simple que facile, témoin ce qui est arrivé, il y a quelques mois, à Madame B. . . , de Villers-Cotterêts. Cette dame souffrait depuis le mois de janvier, d'un cancer au sein droit. Les consultations des médecins les plus instruits et les plus compétents, les médications les plus variées et les plus énergiques, rien n'arrêtait le progrès du mal. A bout de ressources et se voyant condamnée à subir une opération presque toujours mortelle, Mme. B. . . se décida à suivre le traitement indiqué par un ancien curé de Soullaines, arrondissement de Bar-sur-Aube, dans un livre que le hasard fit tomber entre ses mains. Ce traitement consiste simplement à injecter la plaie de quelques gouttes d'alcali étendus d'eau, et à couvrir la partie malade avec des compresses imbibées du même liquide. Au bout de quelques jours, le mal se présente dans des conditions qui annoncent une guérison probable, et en persévérant dans la médication prescrite, on arrive bientôt à une guérison radicale. Ce sont en effet les différentes phases par lesquelles Mme. B. . . a passé. A l'heure qu'il est, cette dame est complètement guérie, à telle enseigne que, au moment où nous imprimons ces lignes, elle préside, rayonnante de joie et de santé, à la noce de sa fille bien-aimée.

Nous croyons rendre service à nos lecteurs et surtout à nos lectrices, en portant à leur connaissance une cure aussi merveilleuse, et qui, bien qu'elle date du mois de juin, est encore un sujet d'étonnement pour les habitants de Villers-Cotterêts.

LA FORTUNE.

JEAN D'ARNAIGNAC.

(Suite.)

— Seigneur, dit-il presque haut, en décrochant son violon, je me confie à vous. Gaston est perdu pour moi, mais le souvenir de ses paroles me reste. Il a déposé en moi ses espérances et ses désirs, il me semble que je ne connaissais pas, avant de l'avoir vu, le nom des choses. J'aimais sans savoir que c'était vous que j'aimais. Il m'a dit le nom de mon amour. Dieu, Dieu! Seigneur, écoutez les soupirs de la jeunesse, ne rejetez mon espérance, faites-moi petit autant que vous êtes grand, mais que mes paroles et mes actions disent votre nom et vous rendent gloire. Me voilà en votre présence nu, faible, abandonné, dépouillé. Seigneur, je ne suis rien et vous êtes tout. Je vous offre mon cœur, vide de tout, mais débordant de désirs qui ne peuvent trouver leur satisfaction qu'en vous qui êtes celui qui Est. Celui qui n'est pas, se met en présence de celui qui Est, et lui demande la surabondance de la joie dans la plénitude de l'amour.

« Seigneur, je suis celui qui n'est pas, je suis le néant, je suis l'ombre; me voilà en présence de celui qui Est, en présence de la lumière de celui qui est la plénitude de toute chose; pénétrez-moi, traversez ma chair et mes os. Je crie vers votre abîme inaccessible du plus profond de mon abîme, du fond de mon cœur qui jusqu'ici n'a pas su ce qu'il aimait. Seigneur, la poussière de mon être tressaille au souffle de mon amour. Seigneur, je suis celui qui n'est pas. Soufflez sur moi, soufflez sur moi! »

Puis, s'étant assis, il se mit à écrire, il ne fit pas comme les romans prétendent que font les amoureux, il écrivit simplement une page, il ne la brûla pas, il ne la froissa pas avec rage, il ne recommença pas dix ou vingt fois, et il ne finit pas après ce beau manège, qui révèle, comme chacun sait, le plus violent amour, par n'écrire qu'un seul mot: *Je t'aime*, suivi d'une foule de points d'exclamations. Il écrivit simplement une page, et l'ayant pliée, il mit l'adresse: *A Mademoiselle Thérèse de Trencavel*. Puis il resta pensif quelques instants, il regarda autour de lui. Cette chambre nouvelle où Anne l'avait installé depuis la veille seulement ne lui rappela rien, puis il écouta dans le silence de la nuit, des larmes lui vinrent aux yeux en pensant à Marie, sa sœur! Puis il pensa à sa mère, et son cœur se serra; puis il pensa à Gaston. Alors il se leva, fit lentement un paquet de quelques habits, prit les deux louis que sa sœur lui avait donnés la veille et plaçant sur ses épaules son paquet au bout d'un bâton, comme font les ouvriers en voyage, il prit à la main son violon et sortit de la maison. En franchissant le seuil, il prononça un nom: *Paris!* C'est là le foyer, pensa-t-il, c'est là que tout est grand, je n'aurai qu'à parler pour trouver des amis, des protecteurs, des maîtres, Paris!

Hélas! . . .

La lune était levée et brillante en son plein, les étoiles étaient de feu dans l'azur noir du ciel, le silence était profond.

Jean franchit lestement l'enceinte de la vieille ville, non sans s'être retourné, non sans s'être arrêté bien des fois regardant cette vieille maison où dormait Marie et il entra dans la ville neuve. Arrivé devant la maison des Trencavel, il déposa près de la porte son petit paquet et prenant son violon il improvisa une mélodie douce et forte que Thérèse entendit.

Il y a quelques années à peine que, dans les provinces du Midi, il n'était pas rare d'entendre tout à coup au milieu de la nuit de la musique ou des chants. C'était des sérénades, cela n'avait pas d'autre but que de dire d'une manière élégante à

une jeune fille qu'on l'avait trouvée aimable ou belle. C'était chose reçue. Ainsi personne ne s'étonna dans le quartier, et Thérèse elle-même n'en fut pas surprise.

En passant près de la poste, il y jeta sa lettre. Il ne fit pas comme cela se pratique dans les romans, mille tours et détours dans la ville cherchant un messenger discret. Pour lui confier son épître, il ne resta pas dans la rue en proie à la plus vive agitation, et attendant la réponse de sa belle; il pensa tout simplement qu'il trouverait la réponse quand il reviendrait à Carcassonne, dans cinq ans, dix ans, quand il plairait à Dieu.

Il dépassa promptement l'enceinte de la ville. Il vit s'effacer dans la brume ses murs et ses vieilles tours, et quand il parvint enfin sur les hauteurs, le soleil se levait et dorait la ville neuve et la vieille ville, il apercevait dans les feux de l'aurore la flèche de Saint-Nazaire s'élevant hardiment au-dessus des murs noirs de la vieille citadelle.

Il se faisait en lui un déchirement singulier et sourd; il regrettait les souvenirs d'enfance qui se rattachaient à toutes ces choses, que le soleil levant lui montrait radieuses des feux du matin. Le malheur lui parut impossible dans cette ville, ainsi baignée dans la fraîcheur et dans le feu. Il crut s'être trompé; il prit pour un rêve la froideur de sa mère, l'idiotisme de Marie et la mort de Gaston. Il ne crut qu'à l'amour de Thérèse, et fit en courant quelques pas vers la ville. Un oiseau se mit à chanter dans un buisson; je ne sais quel rapprochement se fit en lui entre le chant de cet oiseau et la stupeur de Marie: il s'arrêta et ses yeux se gonflèrent. Puis il prit enfin la route de Paris.

—Messieurs, un peu plus de calme, je vous prie, disait Madame Manocos, alors intendante de l'hôtel Richelieu à Bordeaux, je vous en prie, un peu de calme!

—Belle dame, s'écria un des convives, en se levant de table et en lui prenant la main, belle dame, songez donc! Je viens d'hériter d'une belle fortune, et sans Monsieur Manocos, que je vois là-bas à son bureau, je m'empresserais de la mettre à vos pieds, mais Monsieur Manocos est un obstacle! Ces Messieurs proposent différentes manières de jeter ma fortune par la fenêtre, mais ils n'ont que de petites idées, vraiment, des idées peuples et roturières; en empochant le monaco, je suis devenu grand seigneur, moi!

—Faites-vous traîner, cria une voix, dans un char de nacre et d'or tiré par huit chevaux plus blancs que la neige, et montrez-nous comme cela à Tournoi.

—Plus de commis-voyageur. Faites-vous appeler M. de...; enfin n'importe quoi, cria une autre voix, voilà un genre!

—Jouez, crevez des chevaux, crevez-vous vous-même en orgie, c'est cela le véritable grand seigneur. Foin des gens que l'on porte en terre avant qu'ils ne soient pourris comme il faut.

—Ce n'est pas cela, cria un jeune homme complètement ivre, qui se leva en pâissant. Je tiens la chose, voilà, voilà... Bâtitsons une cathédrale pour y loger Jeanneton!

A ce mot, le bruit devint assourdissant.

—Messieurs, messieurs, cria madame Manocos, du calme, je vous prie.

—Allons au théâtre, cria-t-on, nous sifflerons tout.

—Tout?

—Oui, tout, Zizine aussi, elle maigrit.

Quant à M. Gontrin, le commis-voyageur auquel était échu un héritage, il regardait ses convives d'un regard singulier.

—C'est plus bête que tout, pensait-il, de faire manger son argent par de pareils gens: ça s'habille, ça a des bas et un chapeau, ça n'a pas l'air sauvage, mais dès que ça se montre un peu,

voilà! ça a la patte blanche, mais le cœur est au diable.

Il les laissa tous sortir dans le louable but de siffler Zizine qui maigrissait, et il resta dans un coin de la salle: il était triste jusqu'à la mort, il avait envie de pleurer.

—C'est drôle, ma parole d'honneur, pensait-il, j'ai voulu m'amuser avec eux, et maintenant il me semble que pour un rien je me tuerais!... Quand j'aurais un hôtel et des chevaux? Quand je jouerais? Quand j'applaudirais Zizine ou même quand je la sifflerais?... Après... Zizine... Elle a bien des noms, Zizine. Elle s'est appelée Aspasia et a été applaudie par Périclès, elle s'est appelée Cléopâtre et a été applaudie par Antoine et par César, elle s'est appelée Agnès Sorel et a été applaudie par Charles VII, elle s'est appelée Diane de Poitiers et a été applaudie par François Ier, elle s'est appelée Montespan et a été applaudie par Louis XIV, le grand roi! elle s'est appelée la Dubarry et a été applaudie par Louis XV et Voltaire et Zamor.

—Et moi, ajouta-t-il, je les sifle toutes! Qu'est-ce que cela me fait que Zizine soit grasse ou maigre, et s'appelle Cléopâtre ou Rigolbocoe?

En ce moment, notre commis-voyageur fut arraché à ses réflexions philosophiques et à ses souvenirs historiques par quelques notes claires et nettes, qu'un joueur de violon fit entendre au milieu de la cour de l'hôtel.

—Hé! monsieur, là-bas! monsieur qui cultivez les arts au milieu de la cour, de quelle académie, s'il vous plaît, êtes-vous et pour quelle Zizine enragée vous êtes-vous ruiné comme cela? Ecoutez, je vous prie, les conseils d'un sage: toutes les Zizine du monde ne valent pas un pâté de foie gras, un vrai pâté de Nérac! Approchez, jeune amant de l'harmonie!

Le joueur de violon approcha, et tendant son chapeau, dit simplement et gravement:

—La charité, s'il vous plaît, monsieur?

—La charité! s'écria Gontrin. Vrai Dieu! voilà un mot qui me va, la charité! Et tendant à son tour la main au joueur de violon, il lui dit avec ironie:

—Un peu de joie, s'il vous plaît?... Puis reprenant son sérieux, il ajouta:

—Comment vous appelez-vous? je vous prie.

—Jean d'Armagnac, répondit le jeune homme.

A ce nom, Gontrin prit vivement le jeune homme par le bras:

—D'Armagnac, s'écria-t-il, voilà un nom! je le connais, ce nom! Vous avez de beaux yeux, ajouta-t-il en regardant le jeune homme en face; je vous adopte!

—Monsieur, dit Jean, si je puis seulement atteindre Paris, je je suis sauvé. Là je trouverai certainement des hommes qui m'aideront et m'encourageront. En attendant, ajouta-t-il avec un sourire, j'ai à peine quelques sous pour payer mon gîte en route; quant au pain, je demande la charité, comme vous voyez.

—Et sur qui comptez-vous, à Paris?

—Mais, dit Jean, sur tout le monde; un jeune homme qui arrive à Paris avec les désirs et les intentions que j'ai ne peut pas être repoussé. N'est-ce pas là que je trouverai les artistes et les savants?

(A continuer.)

JEAN LANDER.

FIRMIN H. PROULX,

Propriétaire-Gérant.

(Extrait du vieux livre de mon oncle)

Connaissances utiles

« Que de choses dont je n'ai pas besoin, » disait Socrate, en voyant tant et de vaines productions des arts. Et pourtant ces superbes et brillantes inutilités auxquelles certains parvenus prodiguent leur estime, ne sont en rien comparables aux jouissances pures et réelles dont jouit l'heureux homme des champs. Malheur à celui qui jette un regard dédaigneux sur les produits de l'agriculture ! prenons garde que ce dédain affecté ne soit contagieux, il relèverait l'honneur de l'homme attaché à la glèbe.

Combien de personnes, nées loin des villes, disait un ancien, qui abandonnent les terres de leurs pères comme si elles étaient coupables de grands crimes. Celui qui en agit ainsi et qui se rend à la ville pour chercher les faveurs aventureuses de la fortune, se montre ingrat envers ses pères, et les séduisantes amorcees du plaisir ne compenseront jamais les plus pures et honnêtes jouissances que l'on goûte dans son paisible domaine des champs.

Faites donc toujours en sorte que les découvertes que vous ferez soient avantageuses à vos voisins, un froid égoïsme porte quelquefois à garder pour soi seul ce qui serait une source de profit à tous les cultivateurs d'une paroisse.

C'est un mauvais raisonneur celui qui se refuse à rien changer à son système de culture par défiance des nouvelles méthodes, celui qui s'en tient à sa routine, celui qui craint les dépenses, celui qui regarde tout essai comme inutile et oppose des obstacles à l'agrandissement de sa fortune. Tôt ou tard son opiniâtreté lui sera dommageable.

Il ne faut pas abandonner le soin de sa terre à un fermier, il peut devenir trop intéressé ou ne l'être pas assez.

Le cultivateur qui se donnerait la peine de préparer la terre qu'il veut ensemençer avec autant de soin qu'il dispose celle de son jardin, s'exempterait d'en préparer moins grand, l'arrangerait mieux et aurait un produit beaucoup plus abondant. Beaucoup le savent, en sont convaincus, mais reculent devant l'essai, puis leur terre amaigrie, peu travaillée, ne leur donne rien et ils s'en prennent aux mauvaises années.

Le meilleur labour est celui qui est fait aussitôt après la récolte parce qu'il empêche beaucoup de mauvaises herbes de mûrir, parce qu'il enterre celles dont les graines seraient tombées ; puis toutes ces herbes bonnes et mauvaises, puis le chaume sur lequel on a labouré seront des engrais pour la terre.

Il est avantageux de changer de semence tous les deux ou trois ans ; si l'on ne peut changer son grain qu'on change au moins de terrain ; par exemple : l'orge tirée des terres sablonneuses est très-bonne pour les terres fermes, et recueillie dans les terres fermes s'accommodera bien d'un terrain sablonneux.

Celui qui à une maison à construire fera bien de ne pas la placer sur le grand chemin, il trouvera bien des avantages à s'en

éloigner. Un jardin non plus qu'un verger gagneront de ce voisinage.

Si vous avez un bocage ou une sucrerie sur votre terre, semez-y au printemps de la graine de mil, et envoyez-y paître votre bétail à l'automne.

Ne donnez pas à vos animaux le meilleur fourrage au commencement de l'hiver ; mais au contraire gardez-le pour le printemps. — (Journal de Québec, 1843.)

Société d'agriculture No. 2 du Comté de Lotbinière.

Prix décernés à une exposition qui a eu lieu à Ste Croix, le 19 octobre dernier.

Etalons de 2 ans—Prix, M. Jérôme Biron, Ste. Croix.

Etalons de 3 à 9 ans—1er, prix, M. Joseph Gingras, St. Antoine ; 2e, M. Joseph Blais, Ste. Croix ; 3e, M. Adolphe Côté, St. Antoine.

Poulains de 1 an—1er prix, M. Pierre Lachance, Ste. Croix ; 2e, M. Bénoni Garneau, écr, Ste. Croix.

Juments poulinières—1er prix, M. Joseph Blouin, Ste Croix ; 2e, M. Eric Marchand, Ste Croix ; 3e, M. Louis Gingras, St. Antoine.

Pouliches de 3 ans—1er prix, M. Clovis Garneau de Ste. Croix ; 2e, M. Gilbert Vidal, St. Edouard.

Pouliches de 2 ans—1er prix, M. Joseph Méthot, St. Antoine ; 2e, M. Casimir Boisvert, Ste. Croix.

Il a été accordé une mention très-honorable pour une magnifique jument de 5 ans, appartenant à M. C. E. Desrochers, de Leducville.

Taureaux de 2 à 4 ans—1er prix, M. Joseph Bédard, écr, Ste. Croix ; 2e, M. Louis Gingras ; 3e, M. Joseph Méthot.

Taureaux de 1 an—1er prix, M. Pierre Dubeau, Ste. Croix ; 2e, Hon. Desrochers.

Vaches laitières—1er prix, Major Jas. Thurber, Ste. Croix ; 2e, M. Joseph Desrochers, Lotbinière ; 3e, M. Joseph Bédard.

Taures de 2 ans—1er prix, M. P. Dubeau ; 2e, M. Godfroy Boisvert, Ste. Croix.

Taures de 1 an—1er prix, Joseph Bédard, écr ; 2e, Joseph Blouin, écr.

Veaux de l'année—1er prix, M. Jérémie Charest, Ste. Croix ; 2e, M. Godfroy Boisvert ; 3e, M. F. X. Boisvert, Ste. Croix.

Béliers—1er prix, M. Julien Lemay, Ste. Croix ; 2e, M. F. X. Boisvert—Mention honorable, Révd. M. S. Belleau, Ste. Croix.

Mères brebis—1er prix, Joseph Bédard, écr ; 2e, M. F. X. Boisvert.

Agneaux de l'année—Prix, Joseph Bédard, écr.

Verrats—Prix, Révd. M. S. Belleau.

Truies de 1 an—Prix, M. Augustin Hamel, Ste. Croix.

Truies de l'année—1er prix, M. Augustin Hamel ; 2e, M. F. X. Boisvert.

Oies—1er prix, Jas. Thurber, écr ; 2e, N. Thibaudan, écr.

(1) Nous croyons que MM. les Directeurs ont été induits en erreur sur l'âge du reproducteur de M. Joseph Méthot qui aurait dû être classé parmi ceux de 1 à 2 ans, car il appert par le "Herd-book" (registre) de l'École d'agriculture du Ste. Anne, que cet animal est né le 28 mai 1863, à la ferme-modèle du Collège.

Prairies—1er prix, Major Frs. Gauthier, Ste Croix ; 2e, Joseph Laliberté, écr, Lotbinière ; 3e, M. Jaac Lemay, Ste Croix.

Blé—1er prix, M. Benjamin Lafond, St. Jean des Chaillons ; 2e, M. Grégoire Desrochers, Ste. Croix.

Pois—1er prix, Major Frs. Gauthier ; 2e, Julien Lemay.

Orge—1er prix, M. Constant Mofette, St. Flavien ; 2e, Ovide Frenette, écr, Lotbinière.

Seigle—Prix, Joseph Laliberté, écr.

Avoine, sur pied—1er prix, M. Benjamin Lafond ; 2e, M. Constant Mofette ; 3e, Major Jas. Thurber.

Patates—M. Joseph Bilodeau, Ste Croix ; 2e, M. Joseph Boisvert, Croix.

Tabac—1er prix, M. Edouard Boisvert ; 2e, Major Jas. Thurber.

Blé d'inde—1er prix, Ovide Frenette, écr ; 2e, Major Jas. Thurber.

Avoine pesanteur—1er prix, M. Joseph Méthot ; 2e, M. Constant Mofette.

Lin—1er prix, Joseph Richard, écr ; 2e, Major Jas. Thurber ; 3e, M. Isaac Lemay ; 4e, M. Edouard Boisvert ; 5e, Révd. M. S. Belleau.

Carottes—Prix, Augustin Hamel, écr.

Betteraves—1er prix, Augustin Hamel, écr ; 2e, F. X. Pardy de Chatillon, écr, Ste. Croix.

Oignons—1er prix, M. Basile Boisvert, Ste Croix ; 2e, F. X. Hardy, écr.

Filasse—1er prix, M. Anselme Boisvert, Ste Croix ; 2e, M. Casimir Boisvert ; 3e, M. Isaac Lemay ; 4e, M. Edouard Boisvert.

Graine de trèfle et de mil—Pour la plus grande quantité ensencée—1er prix, F. Dionne, écr, St. Antoine ; 2e, L. C. Desrochers, écr ; 3e, M. Romain Bergeron.

Beurre—1er prix, M. Augustin Hamel ; 2e, Frs. Legendre, écr, Ste Croix ; 3e, Major Jas. Thurber.

Manufacture domestiques—Toile—1er prix, M. Anselme Boisvert ; 2e, M. Grégoire Desrochers, Ste Croix ; 3e, M. Joseph Méthot.

Étoffe croisée, pure laine—1er prix, M. Grégoire Desrochers ; 2e, M. Pierre Lachance ; 3e, Capt. B. Garneau, Ste Croix.

Petite étoffe, pure laine—1er prix, M. Joseph Lafond ; 2e, M. Antoine Charest, Ste. Croix.

Flanelle, pure laine—1er prix, Révd. M. G. Casgrain, St Flavien ; 2e, Major Jas. Thurber ; 3e, M. Eric Marchand.

Châles, couvertes, etc—1er prix, M. Julien Lemay ; 2e, M. Jérémie Charest.

Tricots—M. Casimir Boisvert.

Tapis—Prix Capt. M. Mailhot.

Sirop de sorgho—Révd. M. S. Belleau.

Javelier—Prix, M. Basile Boisvert.

Vergers—1er prix, M. Edouard Boisvert ; 2e, Ovide Frenette ; 3e, Major Jas. Thurber.

Terre neuve—Pour la plus grande étendue faite à la charrue—1er prix, Julien Lemay ; 2e, Joseph Blouin, écr.

Pour la plus grande étendue faite à la herse—Prix, M. Constant Mofette.

Labour—1er prix, Capt. Garneau ; 2e, M. Grégoire Desrochers ; 3e, Joseph Bédard, écr ; 4e, M. Clovis Garneau, Ste. Croix.

Le battage des grains.

Le battage des grains est en pleine activité. Cette opération doit être l'objet d'une surveillance très-assidue de la part du propriétaire, non seulement pour prévenir toute infidélité de la part des batteurs, qui souvent ne deviennent fripons que par suite des occasions qu'on leur fournit, mais aussi pour qu'ils ne laissent pas de grains dans la paille. Si l'on y prend pas garde, la quantité de grain qu'on perd ainsi est souvent suffisante pour payer les fuis de battage. C'est un très-mauvais système que de dire, dans ce cas, que ce grain profitera aux bestiaux, car la plus grande partie est dévorée par les souris ou perdue dans la litière; d'ailleurs, lorsqu'on donne de la paille aux chevaux, on n'entend pas leur donner du blé, ce qui deviendrait une nourriture beaucoup trop chère.

On ne doit pas oublier aussi que, dans la plupart des circonstances, le meilleur emploi de la paille, dans une exploitation rurale, n'est pas de la faire manger aux bestiaux ce qui produit très-peu de fumier mais d'en faire de la litière, en nourrissant copieusement le bétail avec d'autres aliments plus substantiels. On ne doit cependant pas négliger de placer d'abord devant les bêtes la paille qui doit leur servir de litière; on leur fournit ainsi l'occasion d'en choisir les portions qu'elles appètent le plus, et de manger au moins une partie du grain qui peut y être resté au battage.

La machine à battre ne laisse pas de grains dans les épis, ou du moins elle ne laisse si peu, lorsqu'elle fonctionne bien, que l'on peut évaluer le produit en grains que l'on en doit obtenir au quinzième environ de plus que le produit du battage au fléau pour le même nombre de gerbes. Cet excédant est bien plus que suffisant pour payer la totalité des frais de battage. — *La Revue Agricole.*

Durée des végétaux.

Les végétaux, comme tous les autres êtres, sont soumis à la loi fatale de la mortalité. Mais en général les arbres durent très-longtemps comparativement aux animaux. Ainsi des tilleuls ont pu vivre 1200 ans; et un plantain plus de quatre siècles; des cyprès plus de trois siècles; des ifs ont pu atteindre l'âge 1280, de 1458, et de 1830 ans. Un oranger du Couvent de Sainte-Sabine a été planté par Saint-Dominique, en 1200; l'oranger de Versailles, nommé le François Ier, paraît avoir, d'après la tradition, plus de 400 ans. Des cèdres ont dépassé 500 ans d'existence, et des chênes 15 à 16 siècles. On cite un châtaignier qui se trouve à Sancerre, et qui, il y a 600 ans, portait déjà le nom de *gros châtaignier*. Mais l'arbre le plus célèbre par extrême longévité est le Baobab, qui vit au Sénégal. Un botaniste anglais, Adamson, en a remarqué un qui trois siècles auparavant, avait été observé par deux voyageurs, et, en creusant la tige de cet arbre, il y trouva l'inscription qu'ils avaient écrite recouverte de trois cents couches ligneuses; il a pu

juger ainsi de la quantité dont ce végétal gigantesque avaient crû en trois cents ans; et, en comparant cette quantité avec le diamètre de l'arbre, il a évalué à plus de cinq mille ans la durée probable de son existence. Il y a sans doute eu de l'exagération dans ce calcul, mais le fait n'en est pas moins très-remarquable. — *L'Union Nationale.*

— Nous recevons des nouvelles assez satisfaisantes des townships concernant les récoltes. A Somerset notamment, le grain y est excellent, à l'exception du blé qui, malgré une assez belle apparence, n'est pas abondant. Là comme partout ailleurs, malheureusement la récolte du foin est très-pauvre, et les cultivateurs se demandent avec angoisse comment ils feront pour hiverner leurs animaux. — *Journal de Québec.*

— Le *Times* de Londres, du 11 du présent, publie un rapport très-encourageant sur la culture du lin en Irlande. Il appert que pas moins de 301,942 acres sont sous culture, accusant une augmentation de 87,884 acres sur l'année dernière. La récolte est belle et est maintenant arrivée à maturité. — *Idem.*

— Nous lisons dans la *Gazette de Lousanne*: On voit à Carouge, près de Mézières, un phénomène extraordinaire de végétation. Un grain de blé a produit 105 tiges portant épi (lesquelles ont été soigneusement comptées), et les épis ont en moyenne 50 grains, donc, en tout, 4,250 grains. Ces 105 tiges ont une hauteur de deux mètres (un peu plus de six pieds). Elles sont entremêlées d'autres tiges plus petites, portant épi aussi, mais des épis retardés qui fleurissent maintenant.

La plante est au milieu d'un carreau de haricots à rames, dans ce qu'on appelle un *plantage*. — *Idem.*

— Un jardinier de Troyes, ayant observé que pendant le choléra le quartier des tanneries était à l'abri de l'épidémie, eut l'idée de tirer parti de cette remarque pour guérir la pomme de terre.

A cet effet, il planta ses tubercules en enfouissant dans le trou une pelletée de tan. Toute la partie du champ a été sauvée, là où il avait employé la tanée tandis que l'autre partie a été ravagée par le fléau.

Il paraît aussi que la pomme de terre rentrée au cellier, dans un tas de vieux tan, est exempte de la maladie.

— M. Eisenhart, de Laprairie, a fait trois récoltes de pois sur une même pièce de terre, cette année. La première récolte a été mise en terre le 10 mai; après être venue à maturité, des pois de cette même récolte ont de nouveau été confiés au même sol, et sont venus à maturité; enfin une troisième récolte a obtenue de ces derniers pois!

Voilà ce que peut produire une récolte intelligente et bien dirigée, et le résultat obtenu par M. Eisenhart est d'autant plus remarquable que l'été qui vient de s'écouler a été très-court, les pluies froides et glacées de l'automne étant venues plus tôt que de coutume nuire à la culture. — *Union nationale.*

ANNONCES.

AVIS.

Ceux qui voudraient se procurer la seconde et la troisième année de la *Gazette des Campagnes*, en brochure, pourront les obtenir en s'adressant au propriétaire-soussigné. Le prix est de \$1.00 le volume.

Quant à la première année, comme la plupart des numéros sont épuisés, nous allons en faire un nouveau tirage. Ainsi nous invitons ceux qui désirent avoir ce volume, d'envoyer leur nom au plus tôt, afin que l'on sache à quoi s'en tenir quant au nombre d'exemplaires à tirer. Le prix sera aussi de \$1.00 le volume.

Firmin H. Proulx,
Propriétaire-Gérant.

Marchandises Nouvelles.

Venant d'être reçu par les Soussignés:

CHAPEAUX de Feutre pour messieurs, — Chapeaux de Drap — Gilets de laine au tricot — Souliers de Feutre — Gants d'automne et d'hiver — Mitaines — Tapis de Feutre, Tapis de Table.

Draps d'automne et d'hiver

DRAP DE MOSCOU — de Castor — de Pilote — de Molleton — Double foulé.

Casimirs, Tweeds, etc

CASIMIRS de Fantaisie — Tweeds d'Écosse — Tweeds et Etoffes de manufactures canadiennes, etc. — Nouvelles Cravattes et Echarpes pour messieurs, etc.

Nouvelles étoffes à Robes, etc

ETOFFES A ROBES — Nouveaux Plaid — Cobourgs Mérinos — Etoffes pour Mantilles — Echarpes de Laine, etc.

Couvertures de Laine, Flanelles, etc

COUVERTURES DE LAINE — Couvertures de Coton — Matelas — Flanelles — Carisets — Serges — Flanelles de Fantaisie.

GRANDES Valises en Cuir — Grandes Valises en Toile — Valises de Voyages — Valises de voyages pour dames — Porte-Manteaux en Cuir — Sacs de voyages en Tapis — Sacs de voyages en Cuir.

HABITS d'automne et d'hiver — Pantalons d'hiver — Pantalons — Vestes — Chemises de Laine de fantaisie.

En vente chez

A. HAMEL et FRÈRES,

15 Nov. 1864. Québec, Rue Sous-le-Fort.

J. P. GENDRON,
Marchand-Horloger,

No. 9, Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les **MONTRES** et **BIJOUX** qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.

F. A. ST. LAURENT
IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE

FRANÇAISE, ANGLAISE, ALLEMANDE
 ET AMERICAINE,

**No. 15, Rue des Fossés, No. 15,
 ST. ROCH—QUÉBEC.**



F. A. St. L. a constamment en
 mains :

Ferronneries de tous genres — Ferrures
 de maisons — Outils pour les ouvriers —
 Glaces de miroirs — Couleurs sèches et à
 l'huile — Vitres — Mastic — Huile pour peintu-
 re — Pinceaux — Brosses — Ferblanc — Tole
 — Fusils — Pistolets — Poudre — Plomb —
 Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce
 magasin un assortiment complet d'instru-
 ments pour l'agriculture.

➔ A vendre en gros et en détail. ➔
 1er août 1864.

AVIS AUX CULTIVATEURS.

Le soussigné annonce aux cultivateurs
 et marchands de la campagne, qu'il
 vient de recevoir d'Europe un grand et ma-
 gnifique assortiment d'automne, tels que
 Cigares — Pipes en bois — Calumets — Tabac-
 tières — Jarres à tabac — Blagues — Boîtes
 d'allumettes — Cartes à jouer — Articles de
 fantaisie, etc., etc.

Il a aussi un grand assortiment de Ta-
 bacs de première qualité, en feuilles, en
 torquettes, et à priser. Pour argent comp-
 tant seulement. En gros et en détail.

F. BALZARETTI,
 Québec, No. 10, rue des Fossés.

J. B. C. HEBERT,
 Notaire et Agent,

TIENT son Bureau, à QUÉBEC, No. 18
 rue STE. FAMILLE (Côte de Léry),
 Haute-Ville.

N. GAUTHIER,
 NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY,
 près de l'Eglise.



M. POURTIER,

CHIRURGIEN DENTISTE,

de la Faculté de Médecine de Paris, No.
 15, Rue St. Jean, en face de la Rue du
 Palais, Québec.

ED. GINGRAS & Cie.,
 (CI-DEVANT Ed. GINGRAS)

FABRIQUANTS DE VOITURES

DE

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL.

No. 20, Rue Ste. Ursule, Haute-Ville,
 Québec.

L. J. G. et Cie. ont toujours un grand as-
 sortiment de voitures d'été et d'hiver.

AGENCE A STE. ANNE
 DE
LA REVUE CANADIENNE

ET DE

L'ECHO

DU

CABINET DE LECTURE PAOISSIALE.

LES personnes qui désirent s'abonner à
 la *Revue Canadienne*, ou payer leur
 abonnement, pourront le faire en s'adres-
 sant à Firmin H. Proulx, au Bureau de la
Gazette des Campagnes, Ste. Anne de la
 Pocatière.

Le prix de l'abonnement est de \$1 par
 six mois, et payable d'avance.

L'Echo, revue religieuse, scientifique,
 historique, littéraire et artistique, paraît le
 1er et le 15 de chaque mois. L'abonne-
 ment est d'une piastre par année. On peut
 s'abonner en s'adressant à F. H. Proulx, à
 Ste. Anne de la Pocatière.

A VENDRE à l'imprimerie de la *Ga-
 zette des Campagnes*, EN GROS ET EN
 DÉTAIL, aux prix de Québec :

LIVRES D'ECOLE,
 ETC., ETC., ETC.

ECOLE D'AGRICULTURE DE STE. ANNE

CONDITIONS D'ADMISSION.

Pour être admis, les aspirants doivent
 1o. Présenter les meilleurs témoignages de
 moralité et de bon caractère ; 2o. Avoir au
 moins seize ans ; 3o. Savoir lire et écrire
 la langue française, et les quatre premières
 règles de l'arithmétique.

PRIX ET MODE DE PAIEMENT.

Vingt-quatre piastres par année payables
 d'avance, moitié en entrant et le reste au
 1er février. Un semestre commencé est
 dû tout entier, même en cas de sortie ou
 d'absence. Cette somme est pour l'ins-
 truction, le droit à la bibliothèque, l'usage
 des outils et instruments, et le lit complet
 excepté les draps.

Les livres, le papier et autres articles de
 bureau seront fournis, sur la demande des
 parents, au prix des mêmes objets chez les
 marchands de Québec. Prix, environ \$1
 à \$2.

Le blanchissage et le raccommodage
 sont à la charge des parents, comme la
 pension. Prix, environ \$0.50 par mois.

Aucun uniforme n'est prescrit. On désire
 cependant qu'ils aient une redingote ou
 surtout noir les jours de dimanche et de
 fête. Il faut des habits communs de re-
 change pour les travaux de culture, et
 deux paires de draps avec des serviettes.

Le pensionnat est tenu par Madame Vve.
 Ed. Ouellet, sous la surveillance immédiate
 du professeur et sous le contrôle de l'Ecole.
 Prix, \$6.00 par mois, payables invariable-
 ment d'avance.

F. X. MÉTHOT, Ptre.,
 1er Sept. 1864. Directeur.

**CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
 DU
 CANADA.**

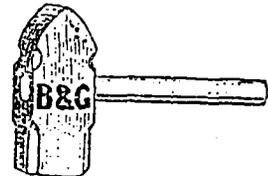
District de Québec et la Rivière-du-Loup

	Aller.	Retour.
POINTE LEVI ...	10-00 AM	3-30 P.M
Hadlow	10-10	3-20
Chaudière Junction ...	10-30	3-00
St Jean Chrysostôme..	10-45	2-45
St Henri	11-00	2-30
St Charles	11-26	2-02
St Michel	11-45	1-41
St Valier	11-58	1-27
St François ou Berthier.	12-14	1-10
St Pierre.....	12-25	1-00
ST THOMAS	12-42	12-42
Cap St Ignace.....	1-03	12-05
L'ISLET	1-25	11-42
	1-40	11-28
Trois Saumons	1-48	11-19
St Jean Port Joli.....	2-04	11-03
St Roch	2-28	10-37
STE ANNE	2-57	10-15
Rivière Ouelle.....	3-10	9-55
St Denis	3-26	9-39
ST PASCAL	3-43	9-23
Ste Hélène	4-03	9-03
St Alexandre	4-24	8-40
RIVIERE-DU-LOUP	5-00 P.M	8-00 AM

C. J. BRYDGES,

Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,
 Surintendant local.



MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et
 aux membres du Clergé en particulier,
 qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établis-
 sement, ils ont en même temps importé, et
 reçoivent chaque jour d'Europe quantité
 d'objets nouveaux dans leur branche de
 commerce consistant en Services de table
 en argent — Coutellerie de Rodgers — Usteu-
 sils de ménage — Quincaillerie de toute
 sorte, etc., etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à
 l'huile de Charbon, particulièrement pour
 l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrange-
 ments exprès avec les principales maisons
 de commerce d'Angleterre, offrent d'impor-
 ter à commission toute commande qu'on
 voudra bien leur confier et cela sous un
 très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les
 ferrures dont ils ont besoin, et tous les ins-
 truments nécessaires à leurs travaux.

Québec 9½, rue La fabrique, à l'enseigne
 du Gros Marteau.

GAZETTE DES CAMPAGNES.

1864

DECEMBRE.

1864

Le Soleil entre au Capricorne le 21 à 8 heures 18 minutes du matin.

Premier quartier, le 6 à 2 heures 49 minutes du matin
 Pleine lune, le 13 à 2 heures 27 minutes du matin
 Dernier quartier, le 21 à 0 heures 18 minutes du matin
 Nouvelle lune, le 28 à 4 heures 36 minutes du soir

SEMAINE.		FETES RELIGIEUSES.	L.	SOL.	ET C.
Jeudi	1	De la férie.	7	37	23
Vendredi	2	Jeûne. Ste. Bibiane.	7	37	23
Samedi	3	St. François-Xavier, second patron du pays. (Indulg. de la Prop. de la Foi pendant huit jours).	7	38	22
DIMAN.	4	II de l'Avent. Kyrie de l'Avent. I Vêpres du suivant, <i>Meruit supr.</i> , mém. du dim. et du conf., <i>Similabo.</i>	7	39	21
Lundi	5	St. Pierre Chrysologue, év. et docteur (4).	7	40	20
Mardi	6	St. Nicolas.	7	41	19
Mercredi	7	Jeûne. St. Ambroise,	7	42	18
Jeudi	8	IMMACULEE CONCEPTION DE LA STE. VGE., d'obligation. Kyrie roy. Aux II Vêpres, mém. de la férie, <i>Qui.</i>	7	42	18
Vendredi	9	Jeûne. De l'Octave.	7	42	18
Samedi	10	De l'Octave.	7	43	17
DIMAN.	11	III de l'Avent. Kyrie de l'Avent. Aux Vêpres mém. du suivant et de l'octave.	7	43	17
Lundi	12	St. Damase, pape et conf.	7	43	17
Mardi	13	St. Luce.	7	44	16
Mercredi	14	Jeûne. Quatre-Temps. De l'octave.	7	44	16
Jeudi	15	Octave de l'Immac. Conception.	7	44	16
Vendredi	16	Jeûne. Quatre-Temps. St. Eusèbe.	7	44	16
Samedi	17	Jeûne. Quatre-Temps. De la férie.	7	44	16
DIMAN.	18	IV de l'Avent. Kyrie de l'Avent. I Vêpres du suivant, mém. du dim., <i>O Adonai.</i>	7	44	16
Lundi	19	Expectation de la Ste. Vierge (18).	7	45	15
Mardi	20	De la férie.	7	45	15
Mercredi	21	Jeûne. St. Thomas, Apôtre.	7	45	14
Jeudi	22	De la férie.	7	45	14
Vendredi	23	Jeûne. De la férie.	7	45	14
Samedi	24	Jeûne. De la Vigile.	7	45	14
DIMAN.	25	NOËL. Kyrie du 2 ton à la Messe de minuit, et Kyrie roy. à la Messe du jour. Aux II Vêpres mém. du suivant.	7	45	15
Lundi	26	St. Etienne.	7	45	15
Mardi	27	St. Jean.	7	45	15
Mercredi	28	SS. Innocents.	7	44	16
Jeudi	29	St. Thomas de Cant.	7	44	16
Vendredi	30	Dim. dans l'oct. de Noël (Office du).	7	44	16
Samedi	31	St. Sylvestre.	7	44	16

Température.—Du 1er au 6 ce laps de temps sera encore beau et doux.—Du 7 au 13 temps froid presque toute cette durée.—Du 14 au 20, le temps sera encore froid une bonne partie de cette durée.—Du 21 au 28, grand froid et neige; du 29 au 31, beau et froid.—Le Petit Almanach du Bas-Canada.

Cour du Banc de la Reine—En appel—Québec, le 12 décembre Montréal, le 1er décembre

Jurisdiction Civile—Cours supérieures—Québec, du 1er au 5 décembre Montréal, du 17 au 27 décembre Trois-Rivières, du 13 au 19 décembre—Cours de Circuit—Québec, du 20 au 25 décembre Montréal, du 10 au 15 décembre Trois-Rivières, du 7 au 12 décembre.

AUX RETARDATAIRES.



Nous prions les personnes qui nous doivent pour abonnements à la Gazette des Campagnes de nous faire tenir le prix de l'abonnement au plus tôt, soit à notre Bureau ou entre les mains de MM. les agents de la Gazette.

Les abonnements datent du 1er de Novembre et du 1er de Mai. Les avis pour discontinuation doivent être adressés à ce Bureau un mois avant l'expiration de l'abonnement.

FIRMIN H. PROULX,
 Propriétaire-Gérant.

AGENTS DE LA

Gazette des Campagnes:
 ST. DENIS (en bas), M. S. Dionne.
 KANOURASKA, Chs. Lindsay, écrivain, N. P.
 STE. HÉLÈNE, (Kamouraska) M. Ed. Chapleau, marchand.
 ST. ALEXANDRE (Kamouraska), M. Edmond Levêque, marchand.
 ST. MODESTE (Témiscouata) N. Miville, écrivain, M. P.
 ST. ELOI, Révd. M. G. Gaudin.
 ISLE-VERTE, Achille Bertrand, écrivain.
 TROIS-PISTOLES, Ths. P. Pelletier, écrivain.
 RIMOUSKI, E. Grondin, écrivain, arpenteur.
 ST. FABIEN, Révd. M. A. Ladrière.
 ST SIMON (Rimouski) Aug. Pelletier, écrivain.
 ST. JEAN PORT-JOLI, P. G. Verreault, écrivain.
 L'ISLET, Jules Casgrain, écrivain, N. P.
 CAP ST. IGNACE, Noël Nadeau, écrivain.
 ST. PIERRE, RIVIÈRE DU SUD, G. Blais, écrivain.
 ST. THOMAS, Louis Blais, écrivain, avocat.
 ST. HENRI DE LAUZON, Révd. M. F. Caron.
 STE. CROIX, L. C. Desrochers, écrivain, N. P.
 ST. ANTOINE DE TILLY, Edouard Larue, écrivain, Notaire.
 LAMBTON, le Docteur Ls. Labrecque.
 STE. JULIE DE SOMERSET, J. B. Rousseau, écrivain.
 ST. LAURENT, ISLE D'ORLÉANS, M. Zéphirin Lapierre, instituteur.
 ST. JEAN DE L'ISLE D'ORLÉANS, Léonidas LaRue, écrivain, E. M.
 LES ESCOUUMINS, TADOUSSAC, LES BERGERONNES, et la BAIE DE MILLE VACHES, Révd. M. R. Boily.
 ST. AMBROISE DE LA JEUNE LORETTE, M. Gonzague Vincent, M. P.
 ST. CASIMIR, F. X. Gingras, écrivain.
 ST. GRÉGOIRE, Révd. M. J. Harper.
 ST. STANISLAS DE BATISCAN, Eli-Rinfret, écrivain.
 WOTTON, N. Bourque, écrivain.
 ST.-HYACINTHE, M. Max. A. Kéroack, libraire, rue Cascades.
 TERREBONNE, J. C. Auger, écrivain, Notaire
 " COLLÈGE MASSON, Révd. M. F. X. Leclerc.
 COLLÈGE DE JOLIETTE, Révd. M. Ls. G. Langlais, Procureur.
 ST. JACQUES DE L'ACHIGAN, Docteur F. L. Génand.
 ST. CÉSaire DE ROUVILLE, Révd. M. J. A. Provençal.
 MONTRÉAL (Carré Chaboilly), Dr. P. O'Leary, M. D.
 QUÉBEC, M. N. S. Hardy, libraire, Basse-Ville.
 RUSTICO (Isle du Prince Edouard), Révd. M. Geo. A. Belcourt.
 CARAQUET (New-Brunswick), M. John Ls. Légère.
 ST. BRUNO (Madawaska), Révd. M. A. L'Hiver.